Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20261028-202634-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Environnement
SOUS-DOMAINE :
Autre domaine de compétences

Membres en exercice : 19

Présents : 12

Procurations : 3

Votants : 15

Secrétaire de séance :
Monsieur Jean-Louis RIO

CONVOCATION EN DATE DU :
21 Octobre 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
21 Octobre 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_34

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 28 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit Octobre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Monsieur Alain GERMA, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
Madame Lola JACQUET, suppléante
Monsieur Franck DILOY REY, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Lionel ALBERT, titulaire, représenté par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire, représenté par Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant,
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Madame Lola JACQUET, suppléante
Monsieur David NAVARRO, titulaire représenté par Monsieur Franck DILOY REY, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du bureau, titulaire, représenté par Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

Procuration :

Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président, membre du bureau
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire, Monsieur Olivier HENRY, titulaire donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20261028-202634-DE

Objet : Vente de la parcelle n°C00098 à la commune de Cuxac d'Aude

Monsieur Le Président propose au comité syndical d'accepter de vendre à la commune de Cuxac d'Aude la parcelle n°C00098 d'une superficie de 1 792 m2 au prix de 1 080 € hors frais de notaire, dans la mesure où cette parcelle n'est pas sur l'emprise de la digue du SMDA.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 455.96 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

LE COMITE SYNDICAL

A L'UNANIMITE

- **APPROUVE** la vente de la parcelle n°C00098 au prix de 1 080 € hors frais de notaires.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs et entreprendre toute démarche nécessaire à cette convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 28 Octobre 2026
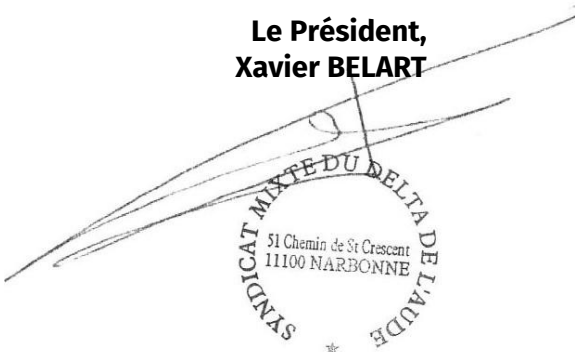
Le Président,
Xavier BELART